

Discours introductif de M. Ronan LE GLEUT
Président du groupe d'études
« Statut, rôle et place des Français établis hors de France »

Audition du bureau exécutif de l'Assemblée des Français de l'étranger et des présidents des commissions

Mardi 15 mars 2022

18h15-20h15

Salle de la commission des Lois

Madame la Présidente de l'Assemblée des Français de l'étranger,

Messieurs les vice-présidents,

Mesdames et Messieurs les Présidents de commission,

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Mes chers collègues,

Merci d'avoir répondu présents pour cette audition importante alors que nos travaux sont suspendus du fait de la campagne présidentielle.

Cette audition est ouverte en visioconférence et fait l'objet d'une diffusion sur le site internet du Sénat.

L'objet de cette audition est de faire le point sur les principaux sujets concernant nos compatriotes à l'étranger. En entendant successivement les présidents des commissions de l'Assemblée des Français de l'étranger, nous pourrons ainsi balayer tous les points qui méritent l'attention des parlementaires que nous sommes.

Aussi ai-je demandé prioritairement que soient présentées ici les recommandations ayant une portée législative. Ce qui n'empêchera pas d'évoquer également les difficultés qui nécessiteraient des mesures d'ordre réglementaire. Dans notre action d'aiguillon et de contrôle de l'action du gouvernement, nous pouvons aussi appuyer les messages de l'AFE et ses demandes auprès du Gouvernement, des ministres concernés.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire à certains d'entre vous, cette audition vise à vous écouter pour mieux relayer vos préoccupations. À rétablir en somme la courroie de transmission entre l'Assemblée des Français de l'étranger et le Parlement. Cette courroie de transmission qui existait naturellement quand les sénateurs étaient membres de droit de l'AFE et qu'il faut aujourd'hui réinventer. Les 12 sénateurs représentant les Français établis hors de France, par leur présence aux sessions plénières de l'AFE ou leurs interventions devant les commissions, jouent bien sur déjà ce rôle. Du mieux qu'ils peuvent.

Mais il s'agit d'aller plus loin.

Plus largement, avec 55 sénateurs de tous les groupes politiques du Sénat, du fait de sa composition très ouverte, marquée par la présence de plusieurs présidents de commission du Sénat (affaires

économiques, affaires sociales, affaires européennes, délégation aux entreprises), que je remercie tout spécialement de leur présence, le groupe d'études a vocation à jouer désormais ce rôle : c'est pourquoi, nous nous rencontrerons régulièrement, afin que tous nos collègues représentant des départements métropolitains ou d'Outre-mer, connaissent mieux les Français de l'étranger, leur réalité quotidienne et leurs difficultés spécifiques.

Madame la Présidente, Hélène Degryse, je vous donne la parole pour 5 minutes. Puis, je donnerai la parole aux deux vice-présidents.

Madame la Présidente, peut-être pourrez-vous expliquer le rôle et le mode de fonctionnement de l'AFE que nos collègues connaissent peu.

Avant de vous donner la parole, permettez-moi peut-être de rappeler tout d'abord que l'AFE est une Assemblée élue mais qui a un pouvoir de représentation mais n'a aucun pouvoir de décision. Elle adopte des recommandations qui donnent des orientations au Gouvernement et au Parlement, sans toutefois les lier.

Madame la Présidente. Je vous laisse la parole sans plus attendre.

....

Je vous remercie.